



Déclaration liminaire du CSAL du 26 novembre 2025

L'administration a dévoilé sa nouvelle méthode imaginée par les technocrates de Bercy pour justifier la suppression des emplois à la DGFIP dans un contexte où celle-ci subira encore l'année prochaine 550 suppressions de postes.

Justifier ces suppressions par les gains de productivité amenés par «la modernisation des systèmes d'information» comme indiqué dans le document de présentation aux parlementaires est un mensonge de plus. Aucune étude, aucun bilan n'ont jamais été menés alors que c'est toujours ce même argument qui est avancé depuis 25 ans...

Le TAGERFIP actuel indiquant le nombre de postes nécessaires au fonctionnement des services va être remplacé pour les prochaines années par un nouvel outil proposant d'utiliser des indicateurs de charge définis par des « experts métiers » qui serviront de support à cette redistribution/suppression d'emplois dans l'opacité la plus totale.

Le projet structurant de « rénovation des emplois » à la DGFIP, qui va concerner l'ensemble des directions régionales et départementales, s'appuie sur un rapport de l'Inspection Générale des Finances (IGF) de 2023 dont la communication a été refusée aux organisations syndicales.

Pourquoi ce refus? La DG met en place une nouvelle procédure de comptabilisation des emplois affectés sur les missions de la DGFIP, en supprimant l'actuel TAGERFIP et en lui substituant une comptabilisation des Équivalents Temps Plein (ETP) à un instant de référence.

La DG trouve là la baguette magique permettant de faire disparaître des emplois vacants. Et NON, il ne s'agit pas de recruter plus en attirant plus, mais d'un nouveau mode de calcul et de répartition des emplois qui permettra au contraire d'identifier des « pseudo-surnombres » pour mieux étaler les suppressions d'emplois.

Au 1er septembre 2025, l'effectif physique de notre département est de 654 agents, l'ETP 626. Pour information, le TAGERFIP indique 598 emplois. Ainsi ABRACADABRA les vacances de postes disparaîtront : cela ferait 28 suppressions d'emploi en plus pour le Vaucluse.

La CGT dénonce depuis de nombreuses années les vacances d'emplois organisées qui provoquent souffrance et mal-être des collègues dans les services en sous effectif, et qui participent au « syndrome France Télécom » que la CGT dénonce.

Dans un même temps le gouvernement soutient la nécessité de la lutte contre la fraude fiscale (conseil des ministres du 14/10/2025) et « en même temps », la DG supprime les PCE (pôle de contrôle et d'expertise), service dont le contrôle est la principale fonction. Bipolarité quand tu nous tiens...

Pour rappel, la cour des comptes a estimé, dans un rapport de novembre 2023, le montant du manque à gagner en recettes fiscales de 30 à 100 milliards d'euros .

En supprimant des postes, l'État espère-t-il que l'argent rentre tout seul ?! Si frauder les finances publiques c'est nuire à la société, comme le déclare le gouvernement, il apparaît nécessaire que des moyens supplémentaires soient alloués à la DGFIP pour que le contrôle fiscal soit réellement effectif.

Comme toutes les missions de la DGFIP participent au contrôle fiscal, il est impératif que des emplois soient créés afin de répondre au besoin de justice fiscal exprimé par les citoyens et que les déclarations du gouvernement ne soient pas des effets d'annonce.

La CGT exige :

- des recrutements à hauteur des besoins de nos missions;
- un réel plan de lutte contre la fraude fiscale avec des services locaux et des emplois associés;
- le dégel du point d'indice et le retour de la GIPA.

. La CGT s'opposera avec force à ce cache-misère de comptage des effectifs dans des services déjà à l'os ou le ratio : charges/emplois a totalement disparu mettant encore un peu plus les agents des services en difficulté face aux charges de travail qui vont encore mécaniquement augmenter et mettant en péril notre mission de service public.

Les élus en CSAL